



ATTESTATION DE FORMATION

Je soussigné **Sacha BOYER**, Responsable du centre de formation, atteste que :

Les compétences acquises grâce à des contrôles réalisés lors de ce cursus de formation ont permis la délivrance d'une attestation de formation éligible « Loi ALUR » et rendue obligatoire par le décret N°- 2016-173 du 18 février 2016 relatif à la formation continue des professionnels de l'immobilier paru au journal officiel sous le N° 0044 du 21 février 2016

Stagiaire : Marjorie BARRERE

ID de certificat : 65d8739d26fd8ca42a0383ba

À suivi l'action de formation intitulée «**Comment calculer une plus-value immobilière ?**»
qui s'est déroulée le **23 Feb 2024** pour une durée de **1H30**.

Plan de formation :

Contenu de la formation

- I. Qu'est-ce que la plus-value immobilière ?
- II. L'abattement pour durée de détention
- III. Les cas d'exonération de la plus-value immobilière
- IV. Comment se calcule la plus-value immobilière ?
- V. Quel est le taux d'imposition de la plus-value ?
- VI. Le paiement de la plus-value

Examen final

Délivrance de l'attestation de formation si réussite à l'examen

Fait à Lyon, le **23 Feb 2024**



Les objectifs de la formation

1. Comprendre le cadre juridique et fiscal

Identifier les textes de référence et les principes généraux relatifs à l'imposition des plus-values immobilières

2. Reconnaître les cas d'imposition et d'exonération

Savoir distinguer les situations dans lesquelles une plus-value est imposable ou exonérée (résidence principale, durée de détention, montants, etc.).

3. Maîtriser le calcul de l'impôt sur la plus-value

Appliquer les abattements pour durée de détention, déterminer le prix de cession et le prix d'acquisition corrigé, calculer le montant de l'impôt et des prélèvements sociaux.

4. Conseiller efficacement ses clients

Apporter des réponses précises aux questions liées à la fiscalité des ventes immobilières, optimiser les stratégies fiscales, et anticiper les impacts.

SaS LaJurisTech
49 rue du Pdt Edouard Herriot
69002 LYON
compta@mynotary.fr
SIREN 815 288 717



MyNotary
Académie

N°Siret 815 288 717 00078 ; Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 84692329169 cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.
49 rue du Président Edouard Herriot - Lyon 69002 (Lyon 2ème)